



Forum: Trucs en vrac

Topic: Linky : un bilan

Subject: Re: Linky : un bilan

Publié par: Tof81

Contribution le : 12/01/2023 14:25:08

Citation :

Lotesdelere a écrit:

Ne pas avoir Linky n'est pas obligatoire mais payant depuis le 1er janvier, si l'on n'a envoyé un auto-relevé de ses consommations durant les 12 derniers mois:

[https://www.francetvinfo.fr/economie/l ... -1er-janvier_5546637.html](https://www.francetvinfo.fr/economie/l...-1er-janvier_5546637.html)

C'est pas ce qui est explicité dans le paragraphe "Comment éviter de payer" de mon post #29 ?